

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – juin 2022

Sommaire

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 2 428 991,50 $

Date d’octroi du contrat : 16 décembre 2021

Date de livraison : 26 juillet 2022

Numéro d’enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.



Résumé

# Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 1er juin et le 29 juin 2022 un peu partout au pays, au Canada atlantique, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Ce cycle de groupes de discussion a surtout mis l’accent sur les priorités et la performance du gouvernement du Canada relativement à des enjeux d’importance pour plusieurs sous-groupes et régions, par exemple les anglophones du Québec, les Torontois, les membres de la diaspora chinoise de la région du Grand Toronto et de Hamilton (RGTH), les jeunes de l’Île-du-Prince-Édouard, les résidents du nord de l’Ontario, les Canadiens d’origine philippine, les résidents du sud-ouest du Nouveau-Brunswick, et les Autochtones du Québec.

L’étude a permis d’examiner de près une foule de questions connexes, notamment les efforts du gouvernement du Canada pour réglementer les armes à feu ainsi que les discussions en cours au sujet d’organisations comme le Commandement de la défense aérospatiale de l’Amérique du Nord (NORAD). Les participants ont également été invités à dire ce qu’ils pensaient de l’état actuel de la pandémie de COVID-19 et de questions liées à l’environnement telles que la tarification du carbone et le programme d’incitatifs pour les véhicules zéro émission (iVZE). Les résidents du Lower Mainland de la Colombie-Britannique ont discuté d’abordabilité du logement dans leur région, et les participants de Toronto ont examiné de près diverses annonces en matière de logement faites dans le budget fédéral de 2022. Il s’agissait d’initiatives liées à la construction de nouvelles habitations, à l’abordabilité du logement et aux moyens de mieux soutenir et protéger les Canadiens sur le marché du logement.

Parmi les autres sujets qui ont fait l’objet de discussions, citons la relation du Canada avec la Chine, les enjeux touchant les aînés, le revenu de base universel, l’immigration, la reconnaissance des titres de compétences étrangers, les questions touchant les Forces armées canadiennes (FAC) comme l’itinérance chez les vétérans, le logement, les avantages sociaux et les soutiens offerts aux militaires, ainsi que les enjeux locaux recensés à l’Île-du-Prince-Édouard et dans le nord de l’Ontario. Les Autochtones vivant dans de grandes villes et des villes de taille moyenne du Québec ont eu une discussion à propos des jeunes autochtones pris en charge.

Soulignons que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d’une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l’ensemble de la population à l’étude avec un quelconque degré de certitude.

# Méthodologie

### Aperçu des groupes

Public cible

* Les participants étaient des résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
* Les groupes ont été formés principalement en fonction du lieu.
* Pour certains groupes, les répondants appartenaient à un segment précis de la population. Il s’agissait d’anglophones habitant au Québec, de membres de la diaspora chinoise, d’adultes de 35 à 54 ans, de personnes ayant reçu deux doses d’un vaccin contre la COVID-19, de jeunes de 18 à 24 ans, d’aînés de 55 ans ou plus, de membres de la diaspora philippine, de militaires actifs et de vétérans ainsi que d’Autochtones.

### Approche détaillée

* Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
* Trois groupes se composaient de membres de la population générale de Toronto, du nord de l’Ontario et du sud-ouest du Nouveau-Brunswick.
* Les neuf autres groupes représentaient les segments de population suivants :
	+ Anglophones du Québec;
	+ Membres de la diaspora chinoise de la région du Grand Toronto et de Hamilton (RGTH) (excepté Toronto);
	+ Adultes de 35 à 54 ans habitant de petites villes et des villes de taille moyenne de l’Alberta;
	+ Résidents du Lower Mainland, en Colombie-Britannique, ayant reçu deux doses d’un vaccin contre la COVID-19;
	+ Jeunes de 18 à 24 ans de l’Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.);
	+ Aînés de 55 ans ou plus du Bas-Saint-Laurent, au Québec;
	+ Membres de la diaspora philippine de grandes villes des Prairies;
	+ Militaires et vétérans de l’île de Vancouver;
	+ Autochtones de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec.
* Au Québec, deux groupes ont été animés en français, et un, en anglais. Tous les autres groupes se sont déroulés en anglais.
* Les rencontres de ce cycle ont eu lieu en ligne.
* Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
* Dans l’ensemble des lieux, 82 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
* Chaque participant a reçu des honoraires. Les incitatifs ont varié de 100 $ à 125 $ par personne en fonction du lieu et de la composition du groupe.

### Emplacement et composition des groupes

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE (HNE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Province du Québec | 1 | Anglais | 1er juin | 18 h-20 h | Anglophones | 6 |
| Toronto | 2 | Anglais | 7 juin | 18 h-20 h | Population générale | 8 |
| Région du Grand Toronto et de Hamilton (RGTH) (excepté Toronto) | 3 | Anglais | 8 juin | 18 h-20 h | Diaspora chinoise | 8 |
| Petites villes et villes de taille moyenne de l’Alberta  | 4 | Anglais | 9 juin | 20 h-22 h | Adultes de 35 à 54 ans | 6 |
| Lower Mainland – Colombie-Britannique  | 5 | Anglais | 14 juin | 21 h-23 h | Personnes ayant reçu deux doses du vaccin contre la COVID-19 | 8 |
| Île-du-Prince-Édouard | 6 | Anglais | 15 juin | 17 h-19 h | Jeunes de 18 à 24 ans | 7 |
| Bas-Saint-Laurent – Québec | 7 | Français | 16 juin | 18 h-20 h | Aînés âgés de 55 ans ou plus | 6 |
| Nord de l’Ontario | 8 | Anglais | 21 juin | 18 h-20 h | Population générale | 7 |
| Grandes villes des Prairies | 9 | Anglais | 22 juin | 20 h-22 h | Diaspora philippine | 7 |
| Île de Vancouver  | 10 | Anglais | 23 juin | 21 h-23 h | Militaires actifs et vétérans | 5 |
| Sud-ouest du Nouveau-Brunswick | 11 | Anglais | 28 juin | 17 h-19 h | Population générale | 6 |
| Grandes villes et villes de taille moyenne du Québec | 12 | Français | 29 juin | 18 h-20 h | Autochtones | 8 |
| **Nombre total de participants** | **82** |

# Principales constatations

## Le gouvernement du Canada dans l’actualité (tous les lieux)

Chaque rencontre a débuté par une discussion sur ce que les participants avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada dans les jours précédents. Les participants se sont remémoré une foule d’annonces et d’initiatives, par exemple : les mesures destinées à contrer le taux élevé d’inflation perçu et la hausse du coût de la vie, l’annonce du gouvernement fédéral relative au dépôt d’un nouveau projet de loi visant à renforcer davantage le contrôle des armes à feu au Canada (le projet de loi C-21), les longs retards avec lesquels doivent composer les voyageurs dans plusieurs aéroports du pays, les retards persistants auxquels se butent les personnes qui souhaitent obtenir ou renouveler leur passeport, la suspension de l’exigence fédérale relative à la vaccination contre la COVID-19 pour monter à bord d’un avion ou d’un train au Canada, l’annonce du règlement d’une revendication territoriale d’une valeur de 1,3 milliard de dollars entre le gouvernement fédéral et la Nation Siksika et la prochaine augmentation de 10 % de la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) pour les aînés de 75 ans et plus.

Hormis ces questions, un certain nombre de participants avaient eu vent de récents efforts du gouvernement du Canada sur la scène internationale. Ils ont parlé de l’aide financière et militaire continue fournie par le gouvernement du Canada à l’Ukraine afin d’appuyer ses efforts pour repousser l’envahisseur russe et de la participation de responsables fédéraux, dont le premier ministre, au Sommet des Amériques à Los Angeles ainsi qu’à la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth (RCGC) à Kigali, au Rwanda.

### Décriminalisation des drogues (membres de la diaspora chinoise de la RGTH [excepté Toronto], résidents du Lower Mainland de la Colombie-Britannique ayant reçu deux doses du vaccin contre la COVID-19, résidents du nord de l’Ontario)

Trois groupes ont discuté de la décriminalisation des drogues, y compris de l’approbation récente par le gouvernement fédéral d’une demande de la Colombie-Britannique visant à décriminaliser la possession de petites quantités de drogues illicites dans la province. À l’échelle régionale, si la plupart des participants du groupe de la région du Grand Toronto et de Hamilton (RGTH) jugeaient que le gouvernement fédéral avait bien fait d’approuver cette demande, ils étaient nombreux dans le groupe de la Colombie-Britannique à penser autrement. Dans le groupe du nord de l’Ontario, les avis étaient partagés quant à savoir s’il s’agissait d’un changement positif ou négatif.

Ceux qui étaient favorables à cette idée ont fait valoir que la décriminalisation de la possession de petites quantités de drogues illicites réduirait la stigmatisation vécue par les consommateurs de drogues et les encouragerait peut-être à entreprendre un traitement, sachant qu’ils ne s’exposeraient pas à des conséquences judiciaires. Ils pensaient qu’en agissant de la sorte, la Colombie-Britannique pourrait consacrer des ressources additionnelles à l’application de la loi et éviter aux consommateurs de drogues à usage récréatif d’avoir un casier judiciaire pour possession de drogues, qui pouvait limiter considérablement leurs futures possibilités d’emploi.

Bon nombre des participants qui estimaient que le gouvernement fédéral avait erré en acceptant cette demande croyaient que pour être efficace, la décriminalisation devait aller de pair avec un important volet de traitement, qui faisait actuellement défaut. Même si elle pouvait être un moyen parmi d’autres de lutter contre la toxicomanie, les participants croyaient qu’à elle seule, la décriminalisation serait d’une aide limitée pour résoudre ce problème et risquait même de faire en sorte qu’il soit plus répandu. Certains étaient d’avis qu’aucune quantité de substances très puissantes (dont le fentanyl et l’héroïne) n’était réellement « sécuritaire » et que le seuil de 2,5 g était trop élevé.

Afin de discuter plus amplement de ce sujet, nous avons demandé aux participants du nord de l’Ontario s’ils seraient favorables à ce que leur province ou leur ville décriminalise la possession de manière similaire. Somme toute, ils étaient un peu plus nombreux à rejeter cette idée qu’à l’appuyer. Invités à dire ce que le gouvernement du Canada devrait faire d’autre pour aider avec les questions de dépendance et de consommation de drogues dans le nord de l’Ontario, beaucoup ont souligné que des ressources supplémentaires en santé mentale et en traitement des dépendances étaient nécessaires dans la région, y compris la construction de nouveaux centres de traitement. De l’avis général, il manquait de ressources à l’heure actuelle pour prendre en charge le nombre croissant de personnes aux prises avec ces problèmes qui demandaient de l’aide, en particulier dans les communautés nordiques éloignées de l’Ontario.

### Élevage du saumon en parcs en filet (résidents du Lower Mainland de la Colombie-Britannique ayant reçu deux doses du vaccin contre la COVID-19)

Le groupe formé de résidents du Lower Mainland de la Colombie-Britannique a pris part à une brève discussion sur l’élevage du saumon en parcs en filet dans la province. Aucun participant du groupe n’avait entendu parler de cette question. Pour faciliter la conversation, nous avons informé les participants que le gouvernement du Canada travaillait avec la Colombie-Britannique et les communautés autochtones à l’élaboration d’un plan responsable d’abandon de l’élevage du saumon en parcs en filet sur les côtes de la province d’ici 2025. Même si la majorité des participants en savaient très peu à ce sujet, la plupart considéraient qu’il s’agissait d’un pas dans la bonne direction et d’une priorité importante pour le gouvernement fédéral. Aux yeux de plusieurs, les pratiques actuelles de pisciculture et d’aquaculture étaient souvent dommageables pour l’environnement ou limitaient le mouvement et nuisaient à la qualité de vie des stocks de poissons de la province, dont le saumon. Dans cette optique, bon nombre des participants étaient favorables à une telle transition et espéraient qu’elle contribue à revitaliser la population de saumons en Colombie-Britannique, en déclin dans les dernières décennies selon certains.

### Humeur de la population (résidents de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta)

Les participants de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta ont discuté de l’humeur de la population canadienne à l’heure actuelle et ont répondu à la question à savoir si les Canadiens étaient plus divisés aujourd’hui que par le passé. Alors que de rares participants croyaient que les Canadiens étaient plus ou moins unis sur les enjeux importants auxquels notre pays est confronté, la majorité a répondu que la population était très divisée ces derniers temps.

Questionnés sur les enjeux sur lesquels les Canadiens s’entendaient le plus, les participants ont mentionné les soins de santé, l’inflation et le coût élevé de la vie, l’abordabilité du logement, le contrôle des armes à feu ainsi que l’accent accru mis sur l’inclusion et le multiculturalisme par rapport à d’autres pays, dont les États-Unis. Lorsque nous leur avons demandé ce qui divisait le plus le pays, les participants ont fourni des réponses variées, y compris la pandémie de COVID-19, les mesures de santé publique et l’obligation de vaccination, les questions liées aux langues officielles du Canada, la réglementation du contenu en ligne (projet de loi C-11) et les valeurs fondamentales inscrites dans la Charte, comme la liberté d’expression et la mesure dans laquelle des limites doivent être imposées en la matière, notamment pour encadrer les propos diffamatoires ou obscènes et ceux pouvant être considérés comme « haineux ».

Invités à dire si les Canadiens étaient plus divisés aujourd’hui que par le passé, la plupart des participants ont répondu par l’affirmative. Si certains pensaient que ces divisions avaient dans une certaine mesure toujours existé, d’autres estimaient qu’elles étaient plus marquées que jamais dans la population canadienne et que les médias sociaux avaient considérablement contribué à ces dissensions.

Pratiquement tous les participants étaient préoccupés par la perception que les divisions entre les Canadiens avaient pris de l’ampleur. Certaines personnes qui faisaient partie de groupes marginalisés jugeaient fort inquiétante la rhétorique de plus en plus négative sur les enjeux de justice sociale comme l’égalité des genres, l’équité raciale et l’orientation sexuelle, qui détonnait selon eux par rapport à ce que représente le Canada. Interrogés à savoir si le gouvernement du Canada devrait faire quelque chose pour s’attaquer aux divisions, les participants ont formulé des avis partagés. Tandis que certains croyaient qu’il fallait en faire plus pour contrôler les discours haineux et diffamatoires et mieux réglementer le contenu partagé sur les plateformes de médias sociaux, une proportion comparable craignait au contraire qu’une intervention du gouvernement fédéral n’attise davantage les tensions.

### Projet de loi 96 (aînés du Bas-Saint-Laurent, Autochtones de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec)

Deux groupes ont discuté brièvement du projet de loi 96, récemment adopté au Québec. Seuls quelques participants en avaient entendu parler et aucun d’entre eux n’a pu donner des précisions sur ce projet de loi, si ce n’est qu’il porte sur les lois linguistiques provinciales québécoises. À des fins de clarification, nous avons informé les participants que le projet de loi 96 que le gouvernement du Québec avait adopté dernièrement visait à modifier la constitution provinciale pour reconnaître le Québec comme une nation distincte et le français comme sa seule langue officielle et commune. Les participants avaient des points de vue très partagés sur ce texte législatif. À l’échelle régionale, de nombreux participants du groupe du Bas-Saint-Laurent y étaient favorables et appuyaient ses objectifs, plusieurs croyant que la langue française devait être protégée au Québec, compte tenu de la prédominance perçue de l’anglais dans la plupart des autres provinces et territoires. Enfin, les participants du groupe formé d’Autochtones estimaient que le projet de loi n’allait pas assez loin pour reconnaître et soutenir les langues autochtones et ne visait qu’à préserver la culture francophone dans la province.

### Étiquettes de mise en garde nutritionnelle sur les aliments préemballés (résidents du nord de l’Ontario)

Les participants du groupe du nord de l’Ontario ont pris part à une discussion sur le projet du gouvernement du Canada consistant à exiger que les aliments emballés riches en sucre, en sel ou en graisses saturées portent une étiquette de mise en garde pour informer les Canadiens des risques pour la santé que ces produits peuvent poser chez ceux qui les consomment. Très peu de participants avaient entendu parler de ce projet. Ceux qui en avaient eu vent se souvenaient que ces étiquettes seraient apposées sur des produits à forte teneur en gras trans et en graisses saturées (comme la viande hachée). Invités à dire s’ils pensaient que la viande hachée devrait être exemptée, des participants jugeaient ces étiquettes supplémentaires inutiles, car la plupart des gens étaient déjà au courant des risques pour la santé que présentent les produits visés par le projet. Tous s’entendaient pour dire que si le gouvernement du Canada allait de l’avant avec ce projet, les mêmes règles devraient s’appliquer à tous les produits et aucune catégorie d’aliments ne devrait être exemptée.

### Accès à des services d’avortement (résidents du sud-ouest du Nouveau-Brunswick)

Ce groupe a discuté brièvement de la question du droit à l’avortement et de l’accès à des services d’avortement au Canada. Invités à dire s’ils avaient entendu quelque chose récemment au sujet de l’accès à l’avortement aux États-Unis, seuls quelques participants ont répondu par l’affirmative. Ces derniers ont mentionné que la Cour suprême des États-Unis avait récemment annulé la décision historique *Roe c. Wade*, de sorte qu’il n’existait plus de droit constitutionnel fédéral (américain) à l’avortement. Source d’un important clivage chez la population américaine, l’annulation de la décision avait donné lieu à de nombreuses manifestations et provoqué un énorme tollé.

Les participants étaient un peu plus nombreux à se dire préoccupés par ce renversement que non préoccupés. Déplorant ce changement, certains ont affirmé avec véhémence que toutes les femmes devraient être libres de prendre les décisions médicales qu’elles jugent appropriées pour leur corps. Quelques participants craignaient que cela ne pousse davantage de femmes à recourir à des méthodes d’avortement potentiellement dangereuses maintenant qu’elles ne pouvaient obtenir légalement des services d’avortement dans plusieurs États américains.

En ce qui concerne l’accès aux services d’avortement au Canada, la plupart pensaient que les personnes qui en avaient besoin pouvaient facilement les obtenir. Au chapitre de la réponse attendue du gouvernement fédéral face au recul du droit à l’avortement aux États-Unis, une majorité de participants trouvaient qu’il ne pouvait faire grand-chose, outre rassurer la population canadienne sur son engagement à continuer de protéger l’accès aux services en la matière au Canada.

## Priorités et performance du gouvernement du Canada (anglophones du Québec, résidents de Toronto, membres de la diaspora chinoise de la RGTH [excepté Toronto], jeunes de l’Île-du-Prince-Édouard, résidents du nord de l’Ontario, membres de la diaspora philippine de grandes villes des Prairies, résidents du sud-ouest du Nouveau-Brunswick, Autochtones de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec)

Huit groupes ont eu des discussions portant sur des enjeux précis liés à leur groupe d’âge, leur origine ethnique et leur région. Les participants ont fait part de leurs points de vue concernant les principaux facteurs qui sous-tendent ces enjeux ainsi que la mesure dans laquelle le gouvernement du Canada parvient à les gérer.

### Enjeux touchant les anglophones (anglophones du Québec)

Les participants du groupe formé d’anglophones résidant au Québec ont abordé les enjeux propres aux personnes d’expression anglaise qui vivent dans des communautés à prédominance francophone. Nombre d’entre eux pensaient que les anglophones du Québec faisaient face à plusieurs difficultés, notamment en raison des récentes modifications apportées aux lois linguistiques de la province. Beaucoup ont fait mention du projet de loi 96, estimant qu’il restreignait encore plus l’utilisation des langues autres que le français au Québec. Si de rares participants disaient se sentir bien accueillis en général au Québec, plusieurs avaient l’impression d’être parfois dépeints de manière négative parce qu’ils sont anglophones. Certains, dont des personnes ayant immigré récemment au Québec, peinaient à apprendre le français et se sentaient isolés et à l’écart du reste de leur collectivité locale.

Questionnés à savoir si les défis auxquels sont confrontés les anglophones avaient changé dans les dernières années, des participants pensaient qu’il était plus facile pour les anglophones de se débrouiller à l’heure actuelle que par le passé. Selon eux, l’anglais était si répandu dans le milieu des affaires mondial que de nombreuses entreprises établies au Québec cherchaient à mener des activités en anglais et en français, de sorte que plus d’emplois s’offraient aux travailleurs anglophones de la province. Ils croyaient aussi que les jeunes francophones d’aujourd’hui étaient plus susceptibles de communiquer couramment en anglais, en raison notamment d’une exposition à un grand nombre de médias de langue anglaise.

Invités à préciser les enjeux les plus importants auxquels les anglophones du Québec sont confrontés actuellement, les participants ont fourni de nombreuses réponses. Ils ont parlé du dépôt du projet de loi 96, des choix limités en matière d’éducation en anglais, de la difficulté à obtenir des services de santé en anglais et du peu d’emplois disponibles pour les personnes qui ne parlent pas français.

Lorsque nous leur avons demandé quels pouvaient être les impacts de ces enjeux, plusieurs ont dit craindre l’exode d’anglophones du Québec si leur capacité à parler, travailler et apprendre en anglais continuait d’être restreinte. Certains avaient particulièrement peur que de jeunes anglophones quittent la province, car ils seraient plus enclins, selon eux, à choisir de travailler et d’étudier ailleurs au Canada, là où l’anglais est plus répandu. Beaucoup étaient préoccupés à l’idée que le projet de loi 96 entraîne un clivage dans la société, soulignant de nouveau que les anglophones étaient souvent injustement stigmatisés dans les communautés où la vaste majorité parlait le français. Appelés à dire s’ils s’attendaient à ce que la situation s’améliore ou s’aggrave au fil du temps, les participants ont exprimé des points de vue nuancés. Certains croyaient que les choses allaient empirer du fait de la priorité que le gouvernement provincial accordait à la langue française, tandis qu’un nombre à peu près égal de participants étaient plus optimistes, estimant qu’après les contestations actuelles, les tensions autour de ce dossier finiraient par s’atténuer au cours des prochaines années.

Pratiquement tous les participants pensaient que le gouvernement fédéral avait un rôle à jouer dans le traitement de cet enjeu. De l’avis de plusieurs, les responsables fédéraux, y compris le commissaire aux langues officielles, devraient exprimer plus clairement qu’ils sont en faveur des services bilingues au Québec et de la protection des droits linguistiques des anglophones dans la province.

### Enjeux à Toronto (résidents de Toronto)

Le groupe composé de résidents de Toronto s’est penché sur divers enjeux qui touchaient actuellement leur collectivité locale. Interrogés sur les dossiers qui mériteraient une plus grande attention de la part du gouvernement fédéral, les participants ont fait une foule de suggestions. Ils ont mentionné l’abordabilité du logement, la hausse du coût de la vie, les réseaux de transport en commun, l’éducation et la violence par armes à feu.

Lorsque nous leur avons demandé s’ils avaient eu connaissance d’annonces ou de mesures récentes du gouvernement fédéral relatives à ces enjeux, peu de participants se souvenaient d’avoir entendu quelque chose à ce sujet. Pour ce qui est de l’abordabilité du logement, même si certains avaient eu vent d’une initiative visant à interdire aux non-Canadiens d’acheter des propriétés résidentielles au Canada pour une période temporaire de deux ans, la plupart jugeaient que peu de progrès concrets avaient été réalisés par le gouvernement pour rendre le logement plus abordable. À propos d’autres enjeux comme le transport en commun et les crimes commis avec des armes à feu, quelques participants avaient en mémoire des mesures telles que des investissements fédéraux dans le projet de train léger sur rail (TLR) d’Eglinton Crosstown et le gel national des armes de poing récemment annoncé afin d’empêcher les gens d’en acheter et d’en vendre.

Invités à dire si le gouvernement du Canada était actuellement sur la bonne voie en ce qui concerne les priorités susmentionnées, très peu de participants ont répondu par l’affirmative. De l’avis de tous, même si les responsables fédéraux semblaient reconnaître l’importance d’enjeux comme l’abordabilité du logement et la hausse du coût de la vie, les progrès accomplis sur ces plans étaient minimes. Quelques-uns estimaient au contraire que le gouvernement fédéral était limité dans ce qu’il pouvait faire pour régler ces enjeux et faisait de son mieux en ce moment.

### Enjeux touchant les Sino-Canadiens (membres de la diaspora chinoise de la RGTH [excepté Toronto])

Les participants appartenant à la diaspora chinoise de la région du Grand Toronto et de Hamilton (RGTH) se sont penchés sur divers enjeux propres à leur région ou qui touchaient les Sino-Canadiens de façon plus générale. Réfléchissant aux principaux problèmes auxquels font face les Sino-Canadiens à l’heure actuelle et aux mesures prises par le gouvernement du Canada pour y remédier, les participants ont fourni des réponses variées, notamment la hausse de l’inflation et le coût élevé de la vie, l’abordabilité du logement, l’augmentation perçue des taux de criminalité et le racisme anti-asiatique.

En ce qui concerne le racisme anti-asiatique, les participants souhaitaient des efforts accrus pour accroître la représentation des personnes d’origine asiatique dans tous les ordres de gouvernement. À cet effet, le fait qu’une personne d’origine asiatique assume présentement les fonctions d’administratrice en chef de la santé publique du Canada les rendait fiers, car il s’agissait d’un poste très important à leur avis et un pas dans la bonne direction en vue d’une plus grande représentation. Il leur semblait par ailleurs que le gouvernement fédéral pourrait sensibiliser davantage la population à l’histoire des Asiatiques au Canada, en soulignant leurs contributions et en expliquant les obstacles qu’ils ont dû surmonter. Selon eux, une meilleure compréhension des Sino-Canadiens à l’échelle nationale et un dialogue à cet égard aideraient grandement à réduire la stigmatisation dont ce groupe est victime actuellement.

### Enjeux touchant les jeunes (jeunes de l’Île-du-Prince-Édouard)

Les participants de ce groupe (âgés de 18 à 24 ans) ont passé en revue différents enjeux qui concernent tout spécialement les jeunes Canadiens à l’heure actuelle. Nous leur avons d’abord demandé lesquels de ces enjeux devraient constituer des priorités pour le gouvernement fédéral. Ils ont fourni de nombreuses réponses, dont l’abordabilité du logement, le manque d’accès à des professionnels de la santé tels que des médecins de famille et des spécialistes de la santé mentale, les possibilités d’emploi limitées et les préoccupations grandissantes relatives aux changements climatiques.

Concernant les interactions du gouvernement fédéral avec les jeunes Canadiens à l’heure actuelle, la plupart des participants saluaient les efforts accrus en ce sens au cours des dernières années, mais peu d’entre eux les jugeaient efficaces. Pour remédier à la situation, beaucoup suggéraient de miser davantage sur les médias sociaux, notamment les plateformes Facebook, Twitter, Instagram et TikTok, qui leur paraissaient comme fort utiles pour rejoindre les jeunes Canadiens et dialoguer avec eux. Appelés à décrire la performance actuelle du gouvernement du Canada pour ce qui est d’utiliser les médias sociaux comme outil pour interagir avec les jeunes, une majorité de participants trouvaient que la présence du gouvernement fédéral sur ces plateformes était assez limitée et inefficace pour le moment.

### Enjeux du nord de l’Ontario (résidents du nord de l’Ontario)

Les participants du nord de l’Ontario ont abordé une panoplie d’enjeux propres à la région. Invités à préciser les problèmes les plus pressants dans leurs collectivités locales à l’heure actuelle, les participants ont formulé plusieurs réponses. Ils ont été nombreux à parler de ce qu’ils considéraient comme un manque criant de professionnels de la santé, y compris de médecins, de personnel infirmier et d’autres spécialistes. Selon plusieurs, à cause de ces pénuries, les gens devaient attendre longtemps à l’urgence et dans les cliniques sans rendez-vous et peinaient à trouver un médecin de famille dans leur quartier. Les participants ont fait remarquer que les problèmes de santé mentale et de dépendances avaient pris de l’ampleur dans les dernières années et souhaitaient que des ressources supplémentaires y soient consacrées.

Outre les soins de santé, des participants ont également mentionné des enjeux liés à l’abordabilité du logement, aux prix élevés du carburant, au mauvais état des routes et au taux élevé d’inflation. Sur ce dernier point, ils ont ajouté que la hausse du coût de la vie ferait particulièrement mal aux aînés dont le revenu de pension actuel est fixe. Appelés à dire s’ils étaient au courant de mesures prises récemment par le gouvernement fédéral relativement à ces questions, peu de participants ont pu en nommer. Ceux qui en connaissaient savaient que le gouvernement du Canada avait consacré ces dernières années des efforts à la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC), sans pouvoir donner d’autres précisions à ce sujet.

Discutant de ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu à propos d’initiatives que le gouvernement fédéral proposait de mettre en œuvre dans l’avenir pour remédier à ces enjeux, de rares participants avaient eu vent de quelque chose. Ces derniers ont parlé de travaux en cours visant à accélérer le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers, ce qui aiderait les travailleurs étrangers à obtenir l’accréditation dont ils ont besoin pour exercer dans leur domaine au Canada. Cela contribuerait à réduire les pénuries de personnel, notamment dans le secteur de la santé, où l’arrivée de travailleurs supplémentaires serait la bienvenue.

Très peu de participants estimaient que le gouvernement du Canada était actuellement sur la bonne voie pour ce qui est de s’attaquer aux problèmes les plus pressants dans leur région. Ils ont souligné que de nombreux Canadiens, à commencer par ceux de la classe moyenne, n’arrivaient pas à suivre le rythme de la hausse des prix, sans compter qu’ils n’avaient pas droit aux soutiens financiers offerts aux Canadiens à faible revenu. Estimant les mesures insuffisantes pour aider ces personnes, les participants craignaient que ces problèmes ne continuent de s’aggraver si rien n’était fait pour y remédier. Questionnés sur les façons dont le gouvernement fédéral pourrait mieux répondre aux besoins des Canadiens, plusieurs participants suggéraient d’élaborer des programmes d’aide s’adressant aux Canadiens qui ont de la difficulté à gérer la hausse du coût de la vie et le taux élevé d’inflation à l’heure actuelle.

### Enjeux touchant les Philippino-Canadiens (membres de la diaspora philippine de grandes villes des Prairies)

Les participants appartenant à la diaspora philippine de grandes villes des Prairies ont abordé plusieurs enjeux qui interpellent leur communauté au Canada. Discutant des questions qui revêtent de l’importance pour les Philippino-Canadiens, les participants ont cité divers domaines auxquels le gouvernement du Canada devrait accorder plus d’attention à leur avis. Ils ont mentionné à plusieurs reprises que les Philippins se butaient à de nombreux obstacles en matière d’immigration. Ils ont parlé des difficultés rencontrées lors des processus d’obtention de la résidence permanente ou de permis de travail ou d’études ou visant à faire reconnaître leurs titres de compétences professionnels. Aux dires des participants, ces processus coûtaient souvent cher et prenaient du temps.

Lorsque nous leur avons demandé s’ils étaient au courant de récentes mesures prises par le gouvernement fédéral à l’égard de ces enjeux, divers participants ont nommé des initiatives touchant l’immigration, dont l’engagement à abolir les frais pour les demandes de citoyenneté, la mise en place d’une voie plus rapide à la résidence permanente pour les résidents temporaires et la réduction de l’arriéré de demandes d’immigration attribuable en partie à la pandémie de COVID-19.

### Enjeux au Nouveau-Brunswick (résidents du sud-ouest du Nouveau-Brunswick)

Les participants du Nouveau-Brunswick ont discuté brièvement des enjeux dans leur province. Invités à préciser les problèmes les plus urgents au Nouveau-Brunswick auxquels le gouvernement fédéral devrait accorder la priorité, les participants ont nommé toutes sortes de domaines, y compris l’abordabilité du logement, la hausse du coût de la vie, les pénuries perçues de personnel de la santé et les problèmes liés aux prix du carburant, exceptionnellement élevés à l’heure actuelle. En ce qui concerne l’économie, les participants ont nommé l’agriculture, la foresterie, le transport et la mise en valeur des ressources naturelles au nombre des secteurs et industries qui avaient le plus besoin d’aide de la part du gouvernement du Canada. Seuls quelques-uns se souvenaient de mesures fédérales récentes en la matière.

Au sujet de l’agriculture, divers participants étaient préoccupés par la disparition des fermes familiales, car elle se traduisait par une dépendance accrue aux grandes entreprises agricoles et moins de débouchés pour les petits établissements agricoles du secteur. Il leur semblait que le gouvernement fédéral devrait en faire plus pour inciter les travailleurs, en particulier de jeunes Canadiens, à faire carrière en agriculture. Plusieurs souhaitaient par ailleurs qu’on mise davantage sur l’exploitation nationale des sources d’énergie non renouvelables comme le pétrole et le gaz. Ils y voyaient une priorité importante, compte tenu du conflit en cours entre l’Ukraine et la Russie et de ses répercussions sur le marché mondial de l’énergie.

### Enjeux touchant les Autochtones (Autochtones de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec)

Les participants se déclarant Autochtones et résidant au Québec se sont prononcés sur les mesures prises par le gouvernement du Canada à l’égard des questions autochtones, y compris les initiatives qu’il pourrait mettre de l’avant en la matière.

Les participants ont d’abord été invités à préciser les principaux enjeux auxquels sont confrontés les peuples autochtones. Ils ont cité un éventail de préoccupations, dont le fait que certaines collectivités autochtones n’ont pas accès à l’eau potable, les défis entourant la *Loi sur les Indiens*, les conflits à régler entre les différents groupes autochtones et le besoin de soutenir davantage la promotion des langues et de la culture autochtones.

La plupart connaissaient en général les efforts consacrés par le gouvernement aux dossiers autochtones. Ils ont parlé d’initiatives telles que le principe de Jordan, le soutien supplémentaire offert dans le cadre des enquêtes sur la disparition et l’assassinat de femmes et de jeunes filles autochtones et l’aide financière accordée pour la tenue d’activités culturelles (p. ex., des pow-wow). Tout en reconnaissant ces mesures, la plupart estimaient que le gouvernement fédéral n’était pas sur la bonne voie pour ce qui est de régler les priorités les plus importantes pour les Autochtones. Malgré les progrès réalisés ces dernières années, beaucoup pensaient que les questions autochtones devraient figurer plus haut dans la liste des priorités du gouvernement fédéral. Par exemple, ce dernier devait s’attaquer à des problèmes urgents au sein des diverses communautés autochtones (comme le manque d’eau potable) et continuer à établir une relation suivie avec les Autochtones, de façon plus générale.

Les participants ont discuté de l’ampleur du racisme systémique envers les peuples autochtones. La plupart pensaient que le racisme à l’endroit des Autochtones était répandu, surtout dans les domaines liés à l’emploi, à la justice et à l’éducation. Selon eux, un manque de compréhension et de connaissance des peuples et de la culture autochtones en était la cause. La majorité des participants ignoraient les mesures prises par le gouvernement fédéral pour s’attaquer à ce problème et estimaient qu’il faisait fausse route dans la lutte contre le racisme envers les peuples autochtones. À propos de ce que pourrait faire le gouvernement fédéral pour se mettre sur la bonne voie, les participants estimaient qu’il devait sensibiliser davantage la population canadienne aux valeurs et à la culture autochtones et favoriser une meilleure compréhension en la matière.

## Armes à feu (anglophones du Québec, résidents de Toronto, membres de la diaspora chinoise de la RGTH [excepté Toronto], résidents de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta, résidents du Lower Mainland de la Colombie-Britannique ayant reçu deux doses du vaccin contre la COVID-19, aînés du Bas-Saint-Laurent, résidents du sud-ouest du Nouveau-Brunswick)

Sept groupes ont discuté du sujet des armes à feu et des récentes mesures prises par le gouvernement fédéral concernant les crimes commis avec des armes à feu au Canada. Pour commencer, les participants ont fait part de leurs impressions concernant le niveau actuel des crimes commis avec des armes à feu et indiqué si celui-ci avait augmenté ou diminué ou s’il était plus ou moins demeuré le même au cours des dernières années. De manière générale, la plupart des participants croyaient que le nombre de crimes à main armée était plutôt faible au Canada, par rapport à d’autres pays, comme les États-Unis. Un certain nombre ont estimé que le processus de sélection et de certification du Canada était beaucoup plus rigoureux pour ceux qui cherchent à obtenir un permis de possession et d’utilisation d’armes à feu et que cela jouait un rôle majeur dans la prévalence restreinte des crimes à main armée au pays. En outre, certains ont exprimé l’opinion que le Canada faisait actuellement partie des pays les plus sûrs au monde en ce qui concerne la violence armée. Un petit nombre de participants ont exprimé un avis différent, trouvant que les crimes commis avec des armes à feu avaient augmenté au cours des dernières années. Ceux-ci ont affirmé que ce type de crime faisait l’objet d’une couverture médiatique beaucoup plus fréquente ces derniers temps, ce qui donnait l’impression que ces incidents se produisaient plus régulièrement aujourd’hui que par le passé.

Lorsque nous leur avons demandé quels étaient, selon eux, les principaux facteurs qui contribuaient à la violence armée au Canada, les participants ont fourni un certain nombre de réponses. Ils ont notamment mentionné des problèmes liés à la santé mentale et à la toxicomanie, ainsi que d’autres facteurs, comme la pauvreté, l’itinérance et les activités des gangs.

Lors d’une discussion sur les lois en vigueur concernant les armes à feu au Canada, nous avons demandé aux participants s’ils pensaient que ces lois étaient trop strictes, pas assez strictes ou adéquates à l’heure actuelle. Si la plupart d’entre eux ont indiqué que les lois en vigueur étaient appropriées, un nombre plus faible, quoique significatif, était d’avis qu’elles devaient être resserrées. Très peu de personnes ont déclaré que les lois sur les armes à feu étaient trop strictes à l’heure actuelle au Canada. Parmi ceux qui souhaitaient voir un resserrement des lois en vigueur, plusieurs croyaient que personne n’avait le droit fondamental de posséder une arme à feu et que les conséquences devraient être plus importantes, pour ceux qui commettent des crimes en y ayant recours. Parmi ceux, nombreux, qui estimaient que la réglementation canadienne sur les armes à feu était adéquate à l’heure actuelle, certains ont mentionné la faible incidence perçue de ce type de crime pour étayer leur point de vue. Plusieurs avaient également l’impression que la plupart des crimes à main armée étaient commis avec des armes acquises illégalement. Dans le même ordre d’idées, il a été mentionné que des restrictions supplémentaires auraient un impact injustifié sur les propriétaires d’armes à feu qui respectent la loi.

À la question de savoir s’ils étaient au courant de mesures récentes prises par le gouvernement fédéral dans ce domaine, la plupart des participants ont répondu par la négative, mais un petit nombre a pu se rappeler l’annonce récente d’un gel de l’achat et de la vente d’armes de poing au Canada. Informés que le gouvernement du Canada avait récemment déposé un projet de loi sur le contrôle des armes à feu le 30 mai 2022, les participants ont pu voir un certain nombre d’initiatives comprises dans cette proposition législative. Dans l’ensemble, les participants de tous les groupes ont réagi de manière favorable à ces initiatives. Un certain nombre de participants se sont dits surpris que des éléments de cette législation, en particulier la révocation des permis d’armes à feu pour les personnes impliquées dans la violence familiale ou le harcèlement criminel, ne soient pas déjà en vigueur. En discutant de ces mesures, plusieurs d’entre eux ont parlé positivement de l’introduction de lois « drapeau rouge » pour les personnes impliquées dans la violence conjugale ou la violence fondée sur le sexe et celles qui représentent un danger pour elles-mêmes.

Si la plupart des participants ont réagi positivement à la mise en œuvre d’un gel national des armes de poing, certains ont exprimé le désir d’avoir plus de détails sur ce que cela entraînerait précisément et sur la durée pendant laquelle cette mesure demeurerait en vigueur. Dans le même ordre d’idées, un certain nombre de participants ont émis l’hypothèse que cette mesure représentait le premier pas du gouvernement fédéral vers une éventuelle interdiction permanente de la possession d’armes de poing au Canada. Certains craignaient toutefois que cette mesure puisse avoir un effet contraire, en ce sens qu’elle pourrait inciter les personnes qui hésitaient à acheter une arme de poing à précipiter leur achat avant que le gel ne soit officiellement en vigueur.

En discutant de ce que le gouvernement fédéral pourrait faire de plus en matière d’armes de poing, certains ont identifié le besoin de mettre davantage l’accent sur la résolution de problèmes sous-jacents, comme la santé mentale, la toxicomanie, les gangs et d’autres facteurs qui, selon eux, contribuent aux crimes commis avec des armes à feu au Canada. Un certain nombre de participants ont estimé que la réglementation seule ne fonctionnerait probablement pas et que si une personne était vraiment déterminée à obtenir une arme à feu à des fins criminelles, elle serait probablement en mesure de le faire, peu importe la rigueur des lois à cet égard.

## Le NORAD (anglophones du Québec, membres de la diaspora chinoise de la RGTH [excepté Toronto], résidents de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta, résidents du Lower Mainland de la Colombie-Britannique ayant reçu deux doses du vaccin contre la COVID-19, jeunes de l’Île-du-Prince-Édouard, aînés du Bas-Saint-Laurent, militaires actifs et vétérans de l’île de Vancouver)

Les participants de sept groupes se sont engagés dans de brèves discussions liées au Commandement de la défense aérospatiale de l’Amérique du Nord (NORAD). Ces échanges ont porté sur la sensibilisation et les perspectives concernant le rôle continu du NORAD pour la sécurité nationale, ainsi que sur les investissements récents du gouvernement du Canada dans l’organisation.

**Impressions sur le NORAD (anglophones du Québec, membres de la diaspora chinoise de la RGTH [excepté Toronto], résidents de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta, résidents du Lower Mainland de la Colombie-Britannique ayant reçu deux doses du vaccin contre la COVID-19, jeunes de l’Île-du-Prince-Édouard, aînés du Bas-Saint-Laurent)**

Les participants de six groupes ont exprimé leur point de vue au sujet du NORAD. Dans tous les groupes, la connaissance des participants à l’égard du NORAD était mitigée, le nombre de ceux qui disaient le connaître correspondant à peu près à celui des participants qui affirmaient le contraire. Pour faciliter la discussion, nous avons précisé que le NORAD est une organisation conjointe du Canada et des États-Unis dont la responsabilité consiste à protéger l’espace aérien au-dessus des deux nations et à signaler toute menace aérienne visant l’Amérique du Nord.

Après avoir obtenu cette clarification, presque tous les participants étaient d’avis que le NORAD jouait un rôle d’une importance capitale pour la sécurité nationale du Canada. Ils ont estimé qu’un partenariat permanent avec les États-Unis était nécessaire pour protéger l’espace aérien canadien et que cette relation constituait un élément essentiel de la structure de sécurité globale du Canada. En outre, plusieurs participants ont mentionné les hostilités en cours entre l’Ukraine et la Russie et la possibilité que ce conflit s’intensifie davantage comme autres motifs justifiant l’importance du NORAD, estimant que le Canada ne pouvait pas se permettre de laisser son espace aérien sans défense.

Les participants ont discuté de la question de savoir si le Canada devait envisager de modifier sa gestion de la défense aérienne, compte tenu du contexte géopolitique mondial actuel. Bien qu’aucun participant n’ait estimé que les investissements dans le NORAD devaient être réduits, un certain nombre d’entre eux ont fait des suggestions sur la façon dont la défense aérienne nationale du Canada pourrait être améliorée dans l’avenir. Ils ont notamment proposé d’augmenter le montant consacré à la défense nationale, d’approfondir les recherches sur les nouvelles menaces émergentes, comme les missiles hypersoniques et la technologie des drones, et de mettre davantage l’accent sur la défense du Nord canadien.

**Récents investissements dans le NORAD (militaires actifs et vétérans de l’île de Vancouver)**

Ce groupe, composé de militaires en service et de vétérans, a brièvement discuté des récents investissements du gouvernement du Canada dans le NORAD. Si tous connaissaient l’organisation et ses responsabilités, peu se souvenaient avoir entendu parler d’annonces fédérales récentes la concernant. Pour plus de clarté, les participants ont été informés que le gouvernement fédéral a récemment annoncé qu’il investira 4,9 milliards de dollars au cours des six prochaines années pour renforcer les capacités de défense du NORAD dans l’Arctique. Les réactions des participants à l’égard de cette information ont été mitigées. Bien qu’un certain nombre d’entre eux aient été d’avis qu’il s’agissait d’une priorité importante, beaucoup étaient peu convaincus que ce montant soit à la portée du gouvernement fédéral ou pensaient que ce financement pourrait mieux servir ailleurs. Plusieurs participants ont mentionné d’autres problèmes liés à la défense du Canada, comme l’acquisition d’équipement et les pénuries perçues de personnel des FAC. Les participants étaient d’avis qu’il fallait accorder une plus grande priorité à ces questions par rapport à l’augmentation de la capacité de défense du Canada dans l’Arctique. À la question de savoir ce que le gouvernement du Canada devrait faire de plus pour améliorer les capacités de défense du NORAD, certains participants ont suggéré des recherches sur les systèmes automatisés de surveillance par drone et de défense antimissile. Il a été mentionné que ceux-ci représentaient une option viable qui ne nécessiterait pas un afflux massif de personnel supplémentaire pour assurer leur fonctionnement.

## Perspectives sur la COVID-19 et les vaccins (résidents de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta, résidents du Lower Mainland de la Colombie-Britannique ayant reçu deux doses du vaccin contre la COVID-19, jeunes de l’Île-du-Prince-Édouard, aînés du Bas-Saint-Laurent, membres de la diaspora philippine de grandes villes des Prairies)

Les participants de cinq groupes ont discuté de différentes questions liées à la pandémie de COVID‑19. Celles-ci comprenaient notamment leurs points de vue au sujet de l’évolution du virus, de la gestion de la pandémie par le gouvernement du Canada, des mesures de santé publique passées et présentes, et de questions relatives au vaccin contre la COVID-19.

**Prévisions concernant la COVID-19 (résidents de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta, jeunes de l’Île-du-Prince-Édouard, aînés du Bas-Saint-Laurent)**

Trois groupes ont échangé leurs points de vue sur l’évolution probable du virus de la COVID-19 dans les mois et les années à venir. Si la plupart d’entre eux s’attendaient à ce qu’il y ait d’autres vagues, ils avaient le sentiment, de manière générale, que le pire de la pandémie était passé. Plusieurs croyaient qu’en raison de la protection supplémentaire offerte par les vaccins contre la COVID-19, les Canadiens étaient mieux préparés à vivre avec le virus et à aller de l’avant du mieux possible. Même si la plupart des participants étaient d’avis que le virus continuerait probablement à se propager, presque tous estimaient qu’il était peu probable que de nouvelles exigences en matière de santé publique soient mises en œuvre, au niveau provincial, territorial ou fédéral. La plupart pensaient que des mesures supplémentaires n’étaient pas nécessaires et que le grand public serait peu disposé à y adhérer.

**Performance du gouvernement du Canada (jeunes de l’Île-du-Prince-Édouard, membres de la diaspora philippine de grandes villes des Prairies)**

Deux groupes ont discuté de la gestion de la pandémie de COVID-19 par le gouvernement du Canada. Dans l’ensemble, la plupart avaient une opinion positive de la réponse fédérale, surtout en ce qui concerne le fait de rassurer les Canadiens pendant les premiers mois de la pandémie, alors qu’on en savait peu sur le virus. Il a été mentionné que, compte tenu de l’évolution du virus au cours des deux dernières années, le gouvernement du Canada avait fait de son mieux pour s’adapter à la pandémie et la gérer. Certains ont également souligné le déploiement des vaccins contre la COVID-19, qu’ils considéraient comme très efficace, estimant que ce processus avait été fructueux, contribuant ainsi au taux de vaccination relativement élevé des Canadiens par rapport à leurs homologues d’autres pays, comme les États-Unis. Un petit nombre d’entre eux ont également déclaré que le gouvernement fédéral avait fait preuve d’efficacité dans sa collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Cela a été jugé particulièrement important étant donné le large éventail d’approches adoptées dans ces régions pour gérer la pandémie.

Si la plupart étaient d’avis que la gestion du gouvernement fédéral avait été efficace dans l’ensemble, plusieurs participants ont cerné des domaines où, selon eux, la réponse aurait pu être meilleure. Certains étaient d’avis que les soutiens financiers, comme la Prestation canadienne d’urgence (PCU), auraient dû prendre fin beaucoup plus tôt. Ils ont affirmé que les dépenses importantes requises pour ces programmes d’aide avaient contribué au taux d’inflation élevé et à la pénurie de main-d’œuvre perçue, tous deux considérés comme des défis économiques importants à l’heure actuelle.

**Mesures de santé publique (résidents de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta, jeunes de l’Île-du-Prince-Édouard, aînés du Bas-Saint-Laurent, membres de la diaspora philippine de grandes villes des Prairies)**

Les participants de quatre groupes ont discuté des diverses mesures de santé publique mises en œuvre dans leur région respective pendant la pandémie, ainsi que de celles qui avaient été introduites au niveau fédéral. Dans l’ensemble, la plupart des participants considéraient que les exigences en matière de santé publique étaient suffisantes à l’heure actuelle. Un plus petit nombre de personnes des régions où certaines restrictions subsistaient espéraient toutefois que celles-ci seraient également supprimées; aucun participant n’a exprimé le souhait de voir appliquer des mesures de santé publique plus strictes à l’heure actuelle.

À l’échelle régionale, de nombreux membres du groupe du Québec ont estimé qu’il était raisonnable de continuer à mettre en place quelques mesures (comme l’obligation de porter un masque) dans certaines circonstances, par exemple lors de déplacements en transports en commun ou dans les établissements de santé. En revanche, dans le groupe des Prairies (Saskatchewan et Manitoba), où les exigences provinciales relatives aux masques dans les établissements de soins de santé ont été abrogées, aucun participant n’a exprimé d’inquiétude quant à cette décision. Parmi eux, il était généralement admis que la décision d’adopter des mesures de santé publique, comme le port du masque et la distanciation sociale en cas de maladie, était désormais une question de responsabilité personnelle. Plusieurs membres du groupe composé de jeunes Canadiens de l’Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) ont partagé l’avis que si certaines restrictions avaient probablement été nécessaires à différentes périodes de la pandémie, elles avaient également entraîné des conséquences négatives. Celles-ci comprenaient des problèmes croissants de santé mentale, un manque d’activités sociales pour les jeunes, des difficultés économiques pour les petites et moyennes entreprises, et une qualité d’éducation moindre pour ceux qui poursuivaient des études postsecondaires. Dans le groupe de personnes résidant en Alberta, la plupart estimaient que toutes les restrictions devraient être supprimées, y compris celles que le gouvernement fédéral imposait, qui exigent le port d’un masque dans les avions et les aéroports, des tests aléatoires pour les voyageurs entrant au Canada et des exigences en matière de vaccins pour les voyageurs.

**Perspectives sur les vaccins contre la COVID-19 (résidents de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta)**

Les participants résidant dans des agglomérations de petite et de moyenne tailles en Alberta ont fait part de leurs expériences et de leurs points de vue concernant les vaccins contre la COVID-19. Pour commencer, nous avons demandé aux participants si l’évolution des mesures de santé publique au cours de la pandémie avait influencé leurs points de vue sur les avantages de la vaccination contre la COVID-19. Aucun participant n’a répondu par l’affirmative, et plusieurs ont indiqué que les connaissances sur le virus étaient en constante évolution et qu’il était logique qu’une réponse en matière de santé publique s’adapte et évolue en fonction des nouvelles découvertes.

Parmi les participants, ceux qui ont déclaré s’être fait vacciner étaient légèrement plus nombreux. À la question de savoir s’ils étaient inquiets des répercussions potentielles à long terme du vaccin contre la COVID-19, peu de participants ont répondu par l’affirmative, plusieurs d’entre eux estimant que les avantages de recevoir le vaccin l’emportaient sur les coûts éventuels. Un petit nombre de participants ont exprimé des inquiétudes quant aux problèmes cardiaques possibles et à l’affaiblissement général de leur système immunitaire en raison du vaccin. S’ils n’étaient pas préoccupés par leur propre santé, quelques-uns s’inquiétaient des effets potentiels du vaccin contre la COVID-19 sur leurs enfants, estimant qu’il y avait trop de zones d’ombre sur les effets à long terme du vaccin et sur la façon dont il pourrait interagir avec leur système immunitaire moins développé.

**Doses de rappel du vaccin contre la COVID-19 (résidents du Lower Mainland de la Colombie-Britannique ayant reçu deux doses du vaccin contre la COVID-19)**

Dans ce groupe composé de personnes n’ayant reçu que deux doses du vaccin contre la COVID-19, les participants ont exprimé leurs points de vue sur la troisième dose du vaccin, parfois appelée « dose de rappel ». À la question de savoir ce qui avait contribué à leur décision initiale de se faire vacciner, les participants ont avancé un certain nombre de réponses. Il s’agissait notamment de préoccupations concernant la santé de parents et de proches immunodéprimés, de l’impression que le vaccin contribuerait à réduire la propagation de la COVID-19 et, pour plusieurs d’entre eux, de craintes quant aux conséquences potentielles pour leur santé découlant du fait de contracter le virus. Si la plupart des participants étaient satisfaits de leur décision de se faire vacciner, un petit nombre d’entre eux ont exprimé des regrets, pensant qu’avant de recevoir le vaccin, ils auraient dû faire davantage de recherches sur ce qu’ils considéraient être ses effets potentiels à long terme. Aucun participant n’avait de rendez-vous prévu pour recevoir une dose supplémentaire du vaccin. Alors que quelques-uns étaient catégoriquement opposés à recevoir une autre dose, croyant maintenant que le vaccin était potentiellement dangereux, la plupart étaient d’avis qu’il n’y avait pas vraiment d’intérêt à recevoir une dose de rappel, estimant qu’elle offrait peu de protection et ne contribuerait pas à réduire la transmissibilité du virus.

Lorsque nous leur avons demandé s’ils avaient des questions concernant les vaccins contre la COVID-19, certains ont voulu savoir l’on prévoyait maintenant donner des doses de rappel aux Canadiens une ou deux fois par année. Nombre d’entre eux ont estimé que cela n’était pas réaliste et exprimé une réticence générale à adhérer à une campagne de rappel régulière, compte tenu notamment de leur perception que le vaccin avait été relativement inefficace pour prévenir la propagation du virus.

## Changements climatiques et environnement (résidents de Toronto, résidents de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta, résidents du nord de l’Ontario, membres de la diaspora philippine de grandes villes des Prairies)

Quatre groupes ont tenu des discussions sur les initiatives et les programmes liés à la durabilité environnementale et à la réduction des répercussions des changements climatiques. Ces échanges ont porté sur le système de tarification du carbone du gouvernement fédéral ainsi que sur le programme d’Incitatifs pour les véhicules à zéro émission (iVZE).

**Tarification du carbone (résidents de Toronto, résidents de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta, résidents du nord de l’Ontario, membres de la diaspora philippine de grandes villes des Prairies)**

Les participants des quatre groupes ont discuté du système de tarification de la pollution par le carbone mis en place par le gouvernement du Canada ces dernières années. Lorsque nous leur avons demandé s’ils avaient entendu parler de cette initiative, plusieurs ont répondu par l’affirmative, mais peu d’entre eux se souvenaient de détails précis sur ce que représentait une tarification du carbone. Parmi ceux qui ont pu donner quelques précisions, il a été mentionné que cette mesure avait été mise en place pour les entreprises ainsi que pour les ménages, et qu’elle était liée à la quantité d’émissions de gaz à effet de serre que ces particuliers/entreprises produisaient dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Un certain nombre de participants avaient l’impression que ce prix sur le carbone avait été mis en place au moyen d’une augmentation des taxes sur les sources d’énergie non renouvelables, comme l’essence.

Dans l’ensemble, la plupart étaient favorables à la mise en œuvre de la tarification fédérale du carbone. Plusieurs ont indiqué que les changements climatiques représentaient un enjeu majeur et qu’il était important de disposer d’un plan pour en atténuer les effets. Quelques-uns ont exprimé leur déception quant au fait qu’un certain nombre de provinces ne respectaient pas les normes actuelles en matière d’émissions établies par le gouvernement fédéral. Les participants avaient des opinions partagées concernant les paiements incitatifs versés aux Canadiens dans leur province. Un grand nombre d’entre eux étaient d’avis que ces montants ne devraient pas être remis aux citoyens, estimant que cela réduisait l’impact de cette politique en tant que facteur de dissuasion des comportements émetteurs de carbone. Parmi ceux qui considéraient que ces paiements représentaient un développement positif, plusieurs étaient heureux que ces montants soient redistribués directement aux ménages au lieu d’être utilisés par le gouvernement fédéral pour ses propres activités.

Après avoir appris que le directeur parlementaire du budget avait constaté que 80 % des ménages des provinces concernées reçoivent plus d’argent, sous forme de paiements incitatifs, que ce qu’ils dépensent pour la tarification du carbone sur les achats du ménage, les participants ont réagi de différentes manières. Alors qu’un certain nombre y ont vu un signe de bonne foi attestant du fait que le système de tarification du carbone ne serait pas injustement punitif pour la plupart des Canadiens, beaucoup se sont montrés plus sceptiques. Certains, dont un grand nombre dans les groupes de l’Alberta et du nord de l’Ontario, considéraient que cela pourrait avoir un effet disproportionné sur les personnes vivant dans les régions rurales, qui pourraient avoir à dépenser davantage pour l’énergie et le carburant et qui émettraient par conséquent plus de gaz à effet de serre.

**Programme d’Incitatifs pour les véhicules à zéro émission (iVZE) (résidents du nord de l’Ontario, membres de la diaspora philippine de grandes villes des Prairies)**

Les participants des deux groupes ont discuté du programme d’Incitatifs pour l’achat de véhicules zéro émission (iVZE) du gouvernement du Canada. À la question de savoir s’ils avaient entendu parler de ce programme, plusieurs ont répondu par l’affirmative, mais peu d’entre eux se sont souvenus de détails précis. Pour faciliter la conversation, les participants ont été informés que le programme iVZE offre un incitatif aux points de vente aux consommateurs qui achètent ou louent un véhicule zéro émission qui répond aux exigences du programme. De plus, les participants ont été informés que ce programme s’applique aux camionnettes dont le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) pour le modèle de base est inférieur à 60 000 $, outre divers autres types d’automobiles.

Lorsque nous leur avons demandé leur point de vue sur ce programme, notamment en ce qui concerne l’inclusion des camionnettes, beaucoup ont exprimé un certain nombre de préoccupations liées à l’initiative iVZE. Même en mettant l’accent sur les catégories de VZE de taille plus importante, comme les camionnettes, peu de personnes du nord de l’Ontario estimaient que le programme était attrayant, tandis que les membres du groupe des Prairies avaient des opinions plus partagées. Un certain nombre de membres du groupe du nord de l’Ontario avaient l’impression que les VZE ne pourraient pas fonctionner dans les collectivités rurales ou éloignées, en raison notamment des chutes de neige extrêmes pendant les mois d’hiver et des longues distances que les résidents de ces régions doivent souvent parcourir. À cet égard, bien qu’un certain nombre de participants des deux groupes aient exprimé leur intérêt pour l’achat d’un VZE, ils ne croyaient pas que ces véhicules pourraient répondre à leurs besoins à l’heure actuelle. Plusieurs ont estimé qu’avant d’acheter un VZE, ils attendraient que des progrès soient réalisés pour assurer une plus longue durée de vie des batteries et que des investissements plus importants soient faits dans les infrastructures, comme les stations de recharge.

Beaucoup ont également mentionné que l’abordabilité était une préoccupation majeure liée à ce programme. Plusieurs participants ont fait des commentaires sur ce qu’ils percevaient comme le coût généralement peu abordable des VZE à l’heure actuelle, affirmant que celui-ci est prohibitif pour de nombreux Canadiens à faible ou moyen revenu. D’autres ont également indiqué qu’il serait difficile de trouver une camionnette dont le prix de détail suggéré par le fabricant est inférieur à 60 000 $ et que le gouvernement fédéral sous-estimait peut-être le coût réel de ces véhicules. Dans cette optique, très peu d’entre eux ont déclaré que les critères de prix décrits dans le programme les inciteraient à acheter des véhicules de ce type.

En ce qui concerne les VZE de manière plus générale, les participants étaient largement favorables aux avantages environnementaux que ces véhicules procurent. Alors que plusieurs prévoyaient qu’un grand nombre de Canadiens finiraient par faire la transition vers les VZE, il a été mentionné que cela pourrait demander du temps. Dans le même ordre d’idées, les participants ont jugé que, compte tenu des préoccupations relatives à l’accessibilité financière et au manque de stations de recharge, il était irréaliste de penser que, d’ici 2035, toutes les voitures et tous les camions neufs vendus au pays seront des véhicules zéro émission, comme le prétend l’échéancier fédéral.

## Abordabilité du logement (résidents de Toronto, résidents du Lower Mainland de la Colombie-Britannique ayant reçu deux doses du vaccin contre la COVID-19)

Dans deux groupes, les participants ont discuté d’enjeux liés au logement au Canada, notamment de l’abordabilité du logement en général et d’initiatives en matière de logement annoncées par le gouvernement du Canada dans le cadre du récent budget fédéral de 2022.

### Perspectives en matière de logement (résidents du Lower Mainland de la Colombie-Britannique ayant reçu deux doses du vaccin contre la COVID-19)

Ce groupe composé de résidents du Lower Mainland en Colombie-Britannique a pris part à une brève discussion sur l’abordabilité du logement dans leur région et à l’échelle du pays. À la question à savoir quels étaient les enjeux les plus pressants à l’heure actuelle, presque tous les participants ont mentionné le logement comme problème majeur, surtout pour les Canadiens à faible revenu qui ont du mal à accéder à la propriété ou à trouver un logement abordable. Plusieurs étaient d’avis que les jeunes en particulier connaissaient des difficultés sur le marché du logement et que la plupart d’entre eux avaient besoin du soutien financier de leurs parents pour réunir la mise de fonds nécessaire pour l’achat d’une maison. D’autres ont aussi parlé des difficultés qu’éprouvaient les propriétaires, indiquant que malgré la tendance à la hausse des taux d’intérêt, plusieurs devraient probablement faire des paiements hypothécaires beaucoup plus élevés dans les mois et les années à venir.

Lorsque nous leur avons demandé ce que le gouvernement du Canada devrait faire selon eux pour aider les personnes qui ont de la difficulté à trouver un logement abordable, les participants ont fourni plusieurs réponses, notamment la construction d’un plus grand nombre de nouvelles habitations, une interdiction permanente d’achat de propriétés pour les non-Canadiens, une hausse de taxes pour les propriétés vacantes, une meilleure infrastructure de transport public pour soutenir les nouveaux projets de logements, et une importance accrue accordée aux coopératives d’habitation.

### Initiatives pour le logement du budget de 2022 (résidents de Toronto)

Dans ce groupe, les participants ont discuté de plusieurs initiatives récentes en matière de logement annoncées dans le budget de 2022. Tous s’entendaient pour dire que le logement était d’une importance capitale à l’heure actuelle.

Durant la conversation au sujet des récentes annonces et initiatives du budget, nous avons demandé aux participants de nous indiquer celles qui selon eux seraient les plus efficaces pour s’attaquer au problème de l’abordabilité du logement. Pour commencer, nous leur avons présenté plusieurs initiatives visant à fournir des options de logements supplémentaires aux Canadiens.

Parmi ces initiatives, ce sont celles qui ont pour but d’augmenter l’offre de logements pour les Canadiens à faible revenu et les populations marginalisées qui ont reçu le plus d’appui. Presque tous les participants étaient d’accord pour dire que l’investissement supplémentaire de 1,5 milliard de dollars sur deux ans pour la construction de nouveaux logements abordables destinés aux personnes en situation d’itinérance ou de violence familiale était particulièrement important. Certains ont mentionné que dans la plupart des cas, les personnes qui éprouvent ces difficultés ont peu d’endroits où aller et n’ont souvent d’autre choix que de rester dans des situations dangereuses. Plusieurs étaient d’avis que l’itinérance en particulier était un enjeu qui avait pris de l’ampleur au cours des deux dernières années, principalement en raison des problèmes économiques et de santé mentale qui ont été aggravés par la pandémie de COVID-19. Un nombre important de participants ont accueilli favorablement l’annonce d’un montant supplémentaire de 2,9 milliards de dollars sur quatre ans pour le Fonds national de co-investissement pour le logement qui contribue à créer de nouveaux logements ainsi qu’à réparer des logements existants pour les personnes à faible revenu. Plusieurs ont commenté positivement l’engagement de fournir un financement supplémentaire de 500 millions de dollars visant à augmenter le nombre de coopératives d’habitation au Canada, avec la promesse d’accorder un milliard de dollars de plus en prêts pour ces types de projets. Les participants étaient d’avis que les coopératives d’habitation représentent pour plusieurs un moyen viable et réaliste d’accéder à la propriété et de créer un sentiment d’appartenance à la communauté et de partage des responsabilités parmi ceux qui résident dans ces immeubles.

Les participants ont ensuite discuté d’une autre série de priorités concernant l’abordabilité du logement et la création de nouveaux moyens pour faciliter l’accès à la propriété pour les Canadiens.

Parmi ces initiatives, plusieurs étaient destinées aux acheteurs d’une première maison. Les participants étaient nombreux à applaudir la création d’un nouveau compte d’épargne libre d’impôt pour l’achat d’une première propriété, qui permet aux acheteurs éventuels d’une première maison d’épargner jusqu’à 40 000 dollars libres d’impôt pour faire l’acquisition. Plusieurs ont également mentionné l’initiative visant à élargir l’Incitatif à l’achat d’une première propriété afin d’offrir plus de souplesse et de faciliter l’accès pour les Canadiens et Canadiennes sans conjoint ou conjointe.

De nombreux participants ont mentionné le montant supplémentaire de 200 millions de dollars visant à accroître les possibilités de location avec option d’achat comme initiative importante. Plusieurs croyaient qu’il s’agissait d’une solution réaliste pour accéder à la propriété, en particulier pour les jeunes et les Canadiens à faible ou moyen revenu qui pourraient avoir de la difficulté à amasser l’argent nécessaire pour la mise de fonds. Ils ont indiqué que cette initiative permettrait à bon nombre de Canadiens d’être plus autonomes puisque le montant du loyer payé serait affecté à une éventuelle mise de fonds pour l’achat de la maison et leur donnerait un objectif à atteindre. De nombreux participants croyaient qu’ils pourraient eux-mêmes éventuellement profiter de cette initiative. Plusieurs ont aussi mentionné l’investissement de 562 millions de dollars sur deux ans pour financer les organismes qui luttent contre l’itinérance, ainsi que 62 millions de dollars pour combattre l’itinérance chez les vétérans, comme étant une initiative positive.

Les participants ont ensuite examiné une autre série d’initiatives visant cette fois à protéger les Canadiens sur le marché de l’habitation. Dans l’ensemble, toutes les initiatives ont reçu un appui important. Plusieurs s’entendaient pour dire qu’elles auraient probablement toutes un impact positif sur les Canadiens qui explorent le marché du logement.

Presque tous les participants ont reconnu l’importance de créer des pénalités fiscales pour empêcher les propriétaires de procéder à des « réno-évictions ». Ceux-ci ont mentionné qu’il s’agissait d’un problème fréquent dans plusieurs régions et qu’il témoignait d’un manque d’équité de la part des propriétaires. Certains ont mentionné qu’ils connaissaient des gens qui avaient été confrontés à ce problème. Un nombre important de participants croyaient également que la proposition visant à mettre fin aux offres à l’aveugle était particulièrement intéressante. Selon eux, cette pratique est souvent utilisée par les agents immobiliers pour gonfler artificiellement les prix des propriétés et exploiter ainsi les acheteurs potentiels qui souhaitent accéder au marché de l’habitation en les encourageant à présenter des offres au-delà de ce qu’ils peuvent se permettre.

Plusieurs ont accueilli favorablement l’annonce d’une interdiction pour les non-Canadiens d’acheter des propriétés résidentielles au Canada pour une période de deux ans. Ils étaient d’avis que les acheteurs étrangers avaient grandement contribué à l’augmentation des prix de l’immobilier au pays dans les dernières décennies. Même si la plupart étaient en faveur de cette initiative, d’autres ont précisé que cette interdiction ne devrait pas viser les personnes qui immigrent au Canada pour y vivre et travailler puisque selon eux, quiconque souhaite apporter sa contribution au pays devrait avoir la possibilité d’acheter une maison.

## Les aînés et le vieillissement (aînés du Bas-Saint-Laurent, résidents du sud-ouest du Nouveau-Brunswick)

Deux groupes ont discuté des enjeux auxquels sont confrontés les aînés et les répercussions du vieillissement de la population sur l’avenir économique et social du Canada. Les participants ont soulevé plusieurs préoccupations et souligné quelques mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre pour s’attaquer à ces enjeux.

### Enjeux spécifiques aux aînés (aînés du Bas-Saint-Laurent)

Le groupe composé d’aînés du Bas-Saint-Laurent a discuté de plusieurs enjeux majeurs pour ce segment de la population au Canada. Tout d’abord, les participants ont parlé de ce qu’ils croyaient être les enjeux les plus importants auxquels étaient confrontés les Canadiens, notamment le changement climatique et l’environnement, l’inflation et la hausse du coût de la vie, l’éducation et les pénuries de main-d’œuvre dans de nombreux secteurs essentiels, comme les soins de santé et les métiers.

Discutant des sujets de préoccupation pour les aînés, les participants ont mentionné plusieurs enjeux qui nécessitent une plus grande attention de la part du gouvernement fédéral. Plusieurs ont réaffirmé que la hausse du coût de la vie revêtait une importance capitale et croyaient qu’un nombre important d’aînés peinaient déjà à joindre les deux bouts et que la diminution du pouvoir d’achat due à l’inflation croissante n’avait fait qu’aggraver la situation. De nombreux participants avaient l’impression que les montants versés sous forme de pensions et autres soutiens financiers ne suffisaient plus à couvrir les dépenses courantes. Plusieurs ont également mentionné que les soins de santé étaient un enjeu de taille pour les aînés. À cet égard, certains ont dit souhaiter que le gouvernement du Canada augmente les transferts en santé pour aider les provinces et les territoires à améliorer la qualité des soins et l’accessibilité à ceux-ci sur leurs territoires.

Quant à la performance du gouvernement fédéral pour s’attaquer aux enjeux les plus importants pour les aînés, tous les participants s’entendaient pour dire que celui-ci était sur la mauvaise voie. Plusieurs étaient d’avis qu’il devrait redoubler d’efforts pour aider les aînés. À la question à savoir de quelle manière le gouvernement du Canada pourrait s’améliorer à ce chapitre, les participants ont fait de nombreuses suggestions, notamment d’améliorer les communications avec les aînés, de fournir une assistance pour leur permettre de rester à la maison aussi longtemps que possible (plutôt que de les transférer dans des établissements de soins de longue durée), et d’accroître les ressources financières offertes aux provinces et aux territoires pour améliorer la qualité des soins aux aînés.

Lorsque nous leur avons demandé s’ils recevaient la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV), plusieurs participants ont répondu par l’affirmative. Un nombre plus restreint recevait le Supplément de revenu garanti (SRG). Durant la discussion, plusieurs ont répété que ces montants ne suffisaient pas à combler leurs besoins et qu’ils devaient être rajustés pour tenir compte de la hausse des coûts et de l’inflation. Quant aux changements à apporter à la SV ou au SRG, de nombreux participants étaient d’avis que ces prestations devraient être indexées à l’inflation pour tenir compte de l’augmentation du coût de la vie.

Discutant des mesures que pourrait prendre le gouvernement fédéral pour aider les aînés, les participants ont évalué plusieurs initiatives, actuelles et éventuelles, destinées à ceux-ci. Parmi ces initiatives, la proposition d’augmenter le Supplément de revenu garanti de 500 $ pour les aînés vivant seuls et de 750 $ pour les couples (par année) à compter de l’âge de 65 ans a suscité des réactions positives. Certains étaient d’avis que ces montants compenseraient pour la hausse des coûts due au taux d’inflation élevé.

De nombreux participants ont accueilli favorablement les initiatives qui permettraient aux aînés de vieillir chez eux, comme celle qui aide les organismes communautaires à fournir un soutien pour aider les aînés à faibles revenus ou autrement vulnérables à vivre chez eux aussi longtemps que possible. Plusieurs désiraient ardemment demeurer dans leur foyer plutôt que d’être admis dans un établissement de soins de longue durée, et croyaient que cette initiative le leur permettrait. Certains ont fait valoir que ces organismes pourraient développer d’autres programmes et activités communautaires pour briser l’isolement des aînés qui vivent seuls.

### Vieillissement de la population (résidents du sud-ouest du Nouveau-Brunswick)

Dans le groupe du Nouveau-Brunswick, les participants ont discuté brièvement des répercussions possibles du vieillissement de la population dans leur province. Plusieurs étaient d’avis que cet enjeu avait pris de l’ampleur dernièrement et qu’il irait probablement en s’aggravant dans les années à venir. Certains avaient l’impression qu’en plus des résidents de la province qui vieillissent, de nombreux retraités provenant d’autres régions du Canada s’étaient réinstallés au Nouveau-Brunswick en raison des prix des logements et du coût de la vie considérés comme moins élevés dans cette région.

Lorsque nous leur avons expliqué que le Nouveau-Brunswick avait l’une des populations les plus âgées du pays et qu’il était prévu que le nombre d’aînés dans la province double au cours des vingt prochaines années, plusieurs participants avaient l’impression que cela contribuerait à faire augmenter davantage les prix des logements. À ce sujet, certains craignaient que les jeunes soient contraints de quitter le Nouveau-Brunswick afin de trouver des logements plus abordables ailleurs, réduisant du même coup la population active. De nombreux participants s’inquiétaient des bouleversements économiques que cette situation provoquerait en raison du manque de jeunes travailleurs disponibles pour remplacer ceux qui partent à la retraite ou qui le feront bientôt. Plusieurs craignaient également les répercussions sur le système de soins de santé déjà mis à rude épreuve en raison de la pandémie de COVID-19.

À la question à savoir ce que le gouvernement du Canada pourrait faire pour s’attaquer à ces enjeux, les participants ont fait plusieurs suggestions, entre autres d’augmenter le nombre d’initiatives en matière d’immigration et de prioriser l’embauche de travailleurs qualifiés dans les secteurs qui en ont besoin, comme les soins de santé et les métiers. D’autres croyaient que le problème pourrait être résolu sans qu’il soit nécessaire d’accroître l’immigration et que le gouvernement fédéral devrait d’abord offrir des incitatifs aux personnes qui vivent déjà au Canada (en particulier les jeunes) pour les attirer dans les secteurs vitaux de l’économie. Quelques-uns ont suggéré de réduire les coûts de formation et de certification dans les secteurs comme les soins de santé, estimant qu’il y avait un besoin criant de médecins, de personnel infirmier et de spécialistes dans de nombreuses régions au pays et que l’investissement en temps et en argent requis pour la formation représentait un obstacle majeur pour bon nombre de personnes qui souhaitent travailler dans le domaine de la santé.

## Relation avec la Chine (membres de la diaspora chinoise de la RGTH [excepté Toronto])

Les participants du groupe composé de membres de la diaspora chinoise au Canada ont discuté de la relation actuelle du gouvernement du Canada avec la Chine et fait part de leurs points de vue sur l’évolution de celle-ci, ces dernières années. Beaucoup ont qualifié la relation de tendue et de conflictuelle à l’occasion. Un certain nombre de participants étaient d’avis que le principal facteur qui avait contribué à ces tensions accrues était le fait que la Chine se soit imposée en tant que grande puissance économique au cours des dernières décennies. Ils ont indiqué que plus la Chine s’affirmait sur la scène mondiale, plus le Canada et ses alliés (comme les États-Unis) se voyaient contraints d’examiner de plus près leurs liens économiques avec elle et de tenir compte des violations des droits de la personne signalées à l’intérieur de ses frontières. En ce qui concerne cette dernière question, certains participants ont exprimé l’opinion que le Canada ne déployait pas suffisamment d’efforts actuellement pour dénoncer les atteintes aux droits de la personne en Chine et qu’il faisait preuve de trop de prudence dans sa volonté de critiquer le gouvernement chinois.

En discutant de la façon dont ils percevaient l’évolution de la relation du Canada avec la Chine dans l’avenir, plusieurs s’attendaient à ce que la Chine poursuive sa croissance en tant que puissance économique mondiale et croyaient que cela pourrait potentiellement mener à une augmentation des tensions, surtout si la rivalité perçue entre la Chine et les États-Unis continuait de se développer. Si la plupart d’entre eux pensaient que le gouvernement du Canada devait continuer à entretenir des relations économiques et commerciales avec la Chine, très peu souhaitaient voir un renforcement de ces liens, en raison du fait que, selon plusieurs, le Canada risquerait de s’aliéner des alliés cruciaux, comme les États-Unis, et de s’exposer à des risques pour sa sécurité, notamment en matière de cybersécurité et d’espionnage.

## Revenu de base universel (résidents du nord de l’Ontario)

Les participants du groupe du nord de l’Ontario ont engagé une brève discussion concernant leurs points de vue sur l’introduction potentielle d’un programme de revenu de base universel (RBU) au Canada. Beaucoup étaient familiers avec ce concept, ainsi qu’avec l’objectif de fournir à chaque adulte un niveau de revenu qui lui permet de satisfaire ses besoins fondamentaux, comme la nourriture, le logement et les vêtements. En discutant de la question de savoir si, selon eux, le gouvernement fédéral devrait envisager d’autres projets pilotes liés au RBU, la plupart se sont prononcés contre une telle initiative. Plusieurs ont exprimé la crainte que certains profitent de ces programmes, les utilisant comme un moyen de répondre à leurs besoins financiers, tout en se refusant à travailler. Des participants ont suggéré que les fonds nécessaires à la mise en œuvre d’un programme de RBU pourraient être mieux utilisés pour le développement économique, la création d’emplois ou l’augmentation du nombre de logements abordables dans leur collectivité.

En ce qui a trait aux répercussions éventuelles que pourrait entraîner une allocation universelle, les participants ont été informés que, si certaines personnes affirment que ce type de supplément de revenu aiderait les Canadiens qui ont actuellement du mal à faire face à l’augmentation du coût de la vie, d’autres craignent que l’injection supplémentaire d’argent dans l’économie entraîne une hausse des prix et aggrave l’inflation. Interrogés pour savoir laquelle de ces affirmations leur semblait la plus réaliste, tous ont estimé que l’introduction d’un RBU entraînerait des répercussions négatives sur la situation économique du Canada. Certains ont comparé le RBU aux soutiens financiers liés aux pandémies, comme la Prestation canadienne d’urgence (PCU), laquelle, selon eux, a largement contribué à la hausse de l’inflation et à l’augmentation générale des prix. Il a été suggéré qu’un programme de revenu de base universel aurait probablement plus de succès si, plutôt que d’être versé à tous les Canadiens, il visait principalement les citoyens à faible revenu, les personnes handicapées et d’autres groupes marginalisés susceptibles d’avoir besoin d’une aide supplémentaire.

## Immigration et reconnaissance des titres de compétences étrangers (membres de la diaspora philippine de grandes villes des Prairies)

Dans ce groupe composé de membres de la diaspora philippine au Canada, les participants ont discuté d’immigration et des défis que doivent surmonter les immigrants à leur arrivée au pays. Les avis étaient très partagés à savoir si le gouvernement du Canada était sur la bonne ou sur la mauvaise voie en matière d’immigration. Ceux qui avaient une opinion favorable de sa performance étaient d’avis que la politique d’immigration du Canada avait permis de combler les graves pénuries de main-d’œuvre qui selon eux étaient en partie attribuables à la pandémie de COVID-19. Plusieurs autres s’entendaient pour dire que le gouvernement du Canada avait fait du bon travail en mettant en place et en finançant des organismes sans but lucratif et d’établissement qui ont pour but d’aider les immigrants à leur arrivée au pays. La majorité des critiques formulées par ceux qui voyaient d’un mauvais œil les efforts du gouvernement du Canada au chapitre de l’immigration concernaient les retards et les délais d’attente pour obtenir des documents importants, notamment les visas de travail et les visas d’étudiants.

Interrogés à savoir quels étaient les enjeux les plus importants en matière d’immigration au Canada, les participants ont soulevé diverses préoccupations. Bon nombre d’entre eux ont spontanément parlé du processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers et du sous-emploi chez les immigrants. Plusieurs avaient l’impression que dans bien des cas, des immigrants qualifiés ne pouvaient décrocher un emploi dans leur domaine d’expertise parce qu’ils ne possédaient pas les titres de compétences requis. Quelques-uns ont mentionné le manque de ressources offertes aux immigrants pour perfectionner leurs compétences et recevoir la formation et la certification nécessaires pour obtenir un emploi dans le domaine de leur choix. À la question à savoir comment le gouvernement du Canada pourrait réagir et améliorer le système d’immigration, les participants ont fourni plusieurs suggestions. Bon nombre d’entre eux croyaient qu’on pourrait en faire davantage pour aider les organismes d’établissement et les programmes, en augmentant le financement et en faisant la promotion auprès des nouveaux immigrants. Les participants étaient d’avis que ces organismes pourraient jouer un rôle de premier plan en aidant les nouveaux immigrants à se trouver un emploi, à établir des liens avec d’autres immigrants et à accéder aux services offerts par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

En ce qui concerne le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers, plusieurs ont réitéré qu’il s’agissait d’un obstacle de taille pour les immigrants. À ce sujet, de nombreux participants ont mentionné que le sous-emploi et la déprofessionnalisation représentaient des défis supplémentaires. Lorsque nous leur avons demandé ce que devrait faire le gouvernement du Canada pour s’attaquer à ces enjeux, plusieurs ont affirmé que les programmes de formation pour les immigrants étaient actuellement surchargés. Certains ont fait valoir qu’en affectant des ressources supplémentaires pour ces programmes, le gouvernement fédéral serait en mesure de mieux répondre aux besoins des nouveaux immigrants. Plusieurs autres ont suggéré d’offrir des incitatifs aux employeurs pour embaucher de nouveaux immigrants afin de réduire leur sous-emploi et s’assurer qu’ils ne soient pas oubliés sur le marché du travail.

## Forces armées canadiennes (militaires actifs et vétérans de l’île de Vancouver)

Dans ce groupe composé de vétérans et de militaires actifs des Forces armées canadiennes (FAC) résidents de l’île de Vancouver, les participants ont discuté du rôle des FAC, de ses principaux défis et des soutiens offerts par le gouvernement fédéral aux membres, anciens et actuels, des FAC.

Dans l’ensemble, les participants avaient un fort sentiment de fierté à l’égard des FAC et de leurs propres contributions en tant que militaires actifs. Même s’ils avaient l’impression que les FAC avaient bonne réputation à l’échelle internationale, plusieurs croyaient également que nos alliés critiquaient de plus en plus le sous-financement et le manque de ressources. Tout en prenant acte des améliorations apportées dans plusieurs secteurs des FAC (p. ex., l’achat d’équipement conçu spécifiquement pour un usage militaire comme de gros avions de transport et des véhicules blindés légers, et les mesures mises en place pour s’attaquer aux troubles de santé mentale et aux cas de harcèlement sexuel au sein des Forces), les participants ont désigné l’acquisition d’équipement comme secteur à améliorer. Plusieurs étaient d’avis que le matériel fourni au personnel des FAC était archaïque, désuet ou inadéquat.

Lorsque nous leur avons demandé quels étaient les enjeux concernant les FAC que le gouvernement fédéral devrait traiter en priorité, les participants ont mentionné la nécessité d’augmenter le financement, de remplacer l’équipement militaire désuet, de renforcer la capacité militaire, de nommer des hauts dirigeants compétents, et d’améliorer l’efficacité en passant en revue ou en remplaçant les contrats de civils (pour l’entretien de l’équipement militaire) par du personnel des FAC. Sur la question à savoir si le gouvernement fédéral était sur la bonne ou sur la mauvaise voie pour traiter ces priorités, les avis étaient partagés.

Durant le second volet de la discussion, les participants ont abordé plusieurs sujets :

* Le racisme et l’inconduite au sein des Forces armées canadiennes – Pour la majorité des participants, il ne s’agit pas d’un problème urgent. Ceux-ci s’entendaient pour dire que ces comportements n’étaient pas très répandus au sein des FAC et que l’organisation imposait à ses membres des standards plus élevés aujourd’hui qu’au cours des décennies précédentes. Les participants avaient l’impression que le gouvernement fédéral s’était activement et adéquatement attaqué au problème du racisme dans les Forces par le biais de diverses initiatives, notamment en offrant d’autres options et mécanismes à ses membres pour leur permettre de signaler les cas de harcèlement ou de déposer un grief.
* Affectations et progression de carrière – Les participants s’entendaient généralement pour dire que pour faire progresser sa carrière au sein des FAC, un membre ne devrait pas être tenu d’accepter d’être affecté à plusieurs endroits. Ils étaient également d’avis que pour certains, la possibilité de demeurer au même endroit durant toute leur carrière militaire était un aspect positif.
* Blessures de stress post-traumatique – Tous les participants s’entendaient pour dire que c’est un problème majeur, même s’ils croyaient que le ministère de la Défense nationale (MDN) avait fait des progrès considérables en faisant de la santé mentale des militaires et des vétérans une priorité, et en permettant à ceux qui ont reçu un diagnostic de trouble de santé mentale de recevoir les traitements nécessaires. La plupart croyaient également que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie lorsqu’il s’agit de s’occuper des troubles de santé mentale et des blessures de stress post-traumatique des membres actifs et des anciens membres des FAC.
* Logement et itinérance – Le coût de la vie a été identifié comme une préoccupation majeure pour les membres des FAC basés sur l’île de Vancouver. La plupart des participants étaient d’avis que les logements étaient hors de portée pour le militaire moyen et que cet enjeu devrait être une priorité pour le gouvernement du Canada et les hauts dirigeants des FAC. L’itinérance chez les vétérans a aussi été mentionnée comme un problème qui allait en s’aggravant. Les participants ont fait plusieurs suggestions pour s’attaquer au problème de manière plus directe, comme offrir aux militaires actifs et aux vétérans des services de counseling et des options en matière de logement, en augmentant le nombre de logements militaires à la disposition des familles et en mettant en place des programmes de transition avant que les membres actifs soient libérés des FAC.
* Prestations et services offerts aux vétérans – Outre les subventions et les bourses d’études, les participants n’avaient entendu parler d’aucun autre investissement du gouvernement fédéral en nouvelles prestations et en nouveaux services pour les vétérans et leurs familles au cours des cinq dernières années. Même si certains voyaient d’un bon œil l’apparente facilité à obtenir ces prestations, d’autres ont été plus critiques. Ces derniers ont mentionné les difficultés à accéder à l’information sur les programmes et les services, de même que les problèmes financiers des personnes en attente d’une approbation pour recevoir des prestations d’invalidité.
* Jour du Souvenir – Nous avons demandé aux participants leur avis sur les commémorations qui ont eu lieu le jour du Souvenir et si celles-ci devraient être élargies pour inclure les vétérans qui ont servi après la guerre de Corée (p. ex., durant la Guerre froide, en Afghanistan, durant les missions de maintien de la paix, lors des missions au pays). La plupart des participants étaient satisfaits de l’approche actuelle et estimaient que les commémorations étaient largement inclusives envers les militaires qui avaient servi dans des missions plus récentes et ceux qui avaient servi durant la première moitié du 20e siècle.

## Jeunes autochtones pris en charge (Autochtones de grandes villes et de villes de taille moyenne du Québec)

Un groupe composé d’Autochtones du Québec a abordé des questions touchant les jeunes autochtones pris en charge dans le contexte du projet de loi C-92. Interrogés à savoir s’ils avaient vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de ce projet de loi, peu ont répondu par l’affirmative et aucun n’a pu fournir de détails.

Après avoir reçu de l’information supplémentaire, certains craignaient que bien s’il s’agissait selon eux d’un pas dans la bonne direction, le projet de loi ne reconnaissait pas les réalités individuelles des différentes communautés autochtones. À ce sujet, les participants étaient d’avis que le gouvernement fédéral devrait élaborer des lois en collaboration et en consultation continue avec chacune de ces communautés, selon leurs besoins particuliers. Plusieurs s’entendaient également pour dire qu’il devrait y avoir une meilleure collaboration entre le gouvernement fédéral et ses homologues provinciaux pour mieux soutenir les communautés autochtones.

Pour poursuivre la discussion, nous avons informé les participants des résultats possibles de ce projet de loi, comme aider les enfants autochtones à rester dans leur famille et leur communauté, aider les enfants pris en charge à retourner dans leur famille, prioriser l’importance pour les enfants autochtones de rester en contact avec leur langue, leur culture et leur communauté, et s’assurer que les enfants ne peuvent pas être retirés de leur famille uniquement en raison de difficultés liées aux finances, à la santé ou au logement.

La plupart des participants ont réagi favorablement aux initiatives qui aident les enfants autochtones à rester dans leur famille et leur communauté, et aux enfants pris en charge à retourner dans leur famille. Plusieurs étaient d’avis que peu importe l’origine ethnique ou culturelle, le fait de transférer un enfant d’une famille à l’autre provoque des traumatismes inutiles et des répercussions durables qu’il ne faut pas prendre à la légère. Les réactions à la priorisation de l’importance pour les enfants autochtones de rester en contact avec leur langue, leur culture et leur communauté étaient plus mitigées. Plusieurs estimaient que cette initiative était plutôt floue et se sont demandé comment elle serait mise en œuvre et quelle surveillance serait exercée pour s’assurer qu’elle le soit. Bien que la plupart des participants aient réagi favorablement à l’engagement de ne pas retirer les enfants de leur famille uniquement en raison de difficultés liées aux finances, à la santé ou au logement, plusieurs étaient préoccupés de voir que d’autres motifs (comme la toxicomanie) souvent invoqués pour justifier le retrait des enfants autochtones ne figuraient pas dans cette liste. Dans l’ensemble, la plupart croyaient que les objectifs du projet de loi étaient généralement positifs, du moment que le gouvernement fédéral respecte sa promesse d’apporter d’importantes modifications législatives et de le faire d’une manière qui reconnaît les expériences vécues par les Autochtones.

Par la suite, les participants ont discuté d’un récent accord conclu entre le gouvernement du Canada et la Première nation de Cowessess dans le sud de la Saskatchewan concernant des mesures de soutien aux services à l’enfance et à la famille. Aucun n’avait entendu parler de cet accord avant la séance. Pour les aider à mieux comprendre, nous leur avons expliqué que dans le cadre de cet accord, le gouvernement du Canada investira 38,7 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour aider la Première nation de Cowessess à mettre en place son système de services à l’enfance et à la famille. Les participants ont bien accueilli cette initiative et plusieurs ont affirmé qu’il s’agissait du genre de soutien qu’ils s’attendaient à ce qu’on fournisse aux communautés autochtones.

Lorsque nous leur avons demandé s’ils pensaient que le gouvernement du Canada devrait conclure des accords similaires avec d’autres communautés autochtones, la plupart des participants ont répondu par l’affirmative. Certains ont ajouté que les enfants autochtones représentaient l’avenir et qu’il fallait en faire une priorité. À ce sujet, certains ont réitéré que le processus pour atteindre ces ententes devrait être équitable et que chaque négociation devrait être menée dans le respect et dans le but de déterminer les besoins uniques de chaque communauté.

## Enjeux locaux (jeunes de l’Île-du-Prince-Édouard, résidents du nord de l’Ontario)

Les participants de deux groupes ont discuté d’un certain nombre de questions propres à leur région. Ces conversations ont porté à la fois sur les besoins économiques en général, ainsi que sur des préoccupations liées spécifiquement à certains secteurs, comme l’agriculture et l’exploitation minière.

**Île-du-Prince-Édouard (jeunes de l’Île-du-Prince-Édouard)**

Les participants du groupe de l’Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), âgés de 18 à 24 ans, ont discuté d’un certain nombre de questions relatives à leur province. Pour commencer, les participants ont été invités à indiquer les industries ou secteurs dans lesquels ils travaillaient ou étudiaient. Parmi ceux qui travaillaient à l’heure actuelle, beaucoup étaient employés dans l’industrie de la restauration et de l’hôtellerie, bien que plusieurs aient précisé qu’ils aspiraient à faire la transition vers d’autres domaines, comme les soins de santé ou le secteur public. Un grand nombre d’entre eux poursuivaient actuellement des études postsecondaires. Beaucoup pensaient qu’il existait de nombreuses possibilités à l’Î.-P.-É. et ont déclaré vouloir demeurer dans la province.

En discutant des industries et des secteurs les plus importants pour leurs collectivités, beaucoup ont désigné le tourisme, la pêche et l’agriculture comme étant des moteurs économiques de premier plan à l’Î.-P.-É. Un certain nombre de participants estimaient que l’industrie de la pêche était particulièrement essentielle à l’économie de la province. Dans le même ordre d’idées, il a été mentionné que celle-ci avait fait preuve de souplesse au cours des dernières années, en s’efforçant d’introduire des pratiques plus durables et de créer des partenariats et des projets avec les peuples autochtones de la région. Aucun participant n’a toutefois indiqué qu’il souhaitait travailler dans ce secteur, affirmant qu’il existe de nombreux obstacles à l’entrée.

La discussion se concentrant sur l’industrie agricole, beaucoup ont exprimé leurs inquiétudes au sujet des fermes de pommes de terre et des agriculteurs. Il a été plus mentionné particulièrement que les problèmes récents liés à la suspension par les États-Unis des importations de pommes de terre de l’Î.-P.-É. avaient été extrêmement dommageables pour l’agriculture de la province. Bien que la plupart des participants aient désigné l’agriculture comme un secteur essentiel pour l’avenir de l’Î.-P.-É., aucun n’a exprimé son intérêt à poursuivre une carrière dans ce domaine.

Lorsque nous leur avons demandé quels secteurs ou industries de l’Î.-P.-É. avaient le plus besoin de l’aide du gouvernement fédéral, l’agriculture a de nouveau été mentionnée par un certain nombre de participants. Plusieurs avaient l’impression que les agriculteurs et d’autres travailleurs agricoles de la province prenaient actuellement leur retraite à un rythme qui dépassait celui de leur remplacement. Le sentiment était que les jeunes semblaient moins enclins à travailler dans les fermes et préféraient poursuivre des possibilités professionnelles dans d’autres domaines.

Nous avons ensuite demandé aux participants s’ils avaient vu, lu ou entendu des nouvelles récentes concernant le commerce de la pomme de terre de l’Île-du-Prince-Édouard. Nombreux étaient ceux qui avaient entendu dire que l’exportation de pommes de terre avait été temporairement interrompue à la fin de 2021 en raison de la découverte de la galle verruqueuse dans certaines cultures. Les participants étaient largement d’avis que cette maladie représentait principalement un problème esthétique sans risque pour le consommateur et que, si les pommes de terre étaient impropres à l’exportation, elles auraient quand même pu être utilisées au pays. Tous les participants étaient d’avis que l’arrêt par les États-Unis des importations de pommes de terre de l’Î.-P.-É. avait eu un impact négatif sur l’industrie agricole de la province, et que cela représentait un enjeu d’importance vitale.

En ce qui concerne les mesures prises par le gouvernement fédéral pour résoudre ce problème, les participants ont surtout émis des opinions négatives. Nombre d’entre eux ont estimé que le gouvernement fédéral aurait dû fournir aux producteurs de pommes de terre un soutien financier pour compenser les pertes de revenus, et travailler avec les autorités américaines pour relancer le commerce plus rapidement.

**Nord de l’Ontario (résidents du nord de l’Ontario)**

Les participants résidant dans le nord de l’Ontario ont engagé une brève discussion sur les industries qui importent dans leur région, en mettant l’accent sur l’exploitation minière et le Cercle de feu. Lorsque nous leur avons demandé quels étaient les industries et les secteurs les plus importants dans la région, beaucoup ont mentionné l’exploitation minière et d’autres domaines, comme la fabrication, l’agriculture et les soins de santé. En discutant de ce que le gouvernement du Canada pourrait faire pour mieux soutenir ces industries, les participants ont souligné la nécessité d’une plus grande présence fédérale sur le terrain dans le nord de l’Ontario et d’une aide financière supplémentaire pour ces secteurs.

Plusieurs étaient au courant de l’existence du Cercle de feu, un potentiel minier situé dans l’extrême nord de la province. Tout en croyant qu’il s’agissait d’un projet prometteur d’un point de vue économique, certains avaient l’impression que l’exploitation du Cercle de feu nécessiterait des coûts considérables, surtout en raison de l’éloignement de la région. Cela étant dit, beaucoup pensaient que l’exploitation de ces ressources pourrait offrir des perspectives économiques importantes dans les industries minières, de la construction, du transport et de la fabrication de la région. En discutant des préoccupations liées à ce projet, les participants ont souligné un certain nombre de défis potentiels. Il s’agissait notamment de la pénurie de main-d’œuvre perçue dans la région, de l’impact environnemental lié aux activités minières, de l’investissement de fonds qui pourraient être mieux dépensés ailleurs, des difficultés logistiques et des coûts financiers liés au développement des infrastructures dans la région.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel
Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY
Date d’octroi du contrat : 16 décembre 2021
Valeur du contrat : 2 428 991,50 $